

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre l'IA générative à travers Claude IA

Document établi conformément aux exigences du Référentiel National Qualité (RNQ — Qualiopi).
La certification Qualiopi relève de l'organisme de formation porteur de l'action.

Intitulé	Comprendre l'IA générative à travers Claude IA
Durée	2 jours — 14 heures
Modalité	Présentiel (intra ou inter-entreprises)
Public	Dirigeants, indépendants, artisans et professions libérales (TPE/PME)
Effectif	De 4 à 12 participants
Version / Mise à jour	Version 1 — juin 2026

1. Présentation et finalité de la formation

L'intelligence artificielle générative s'est imposée dans le quotidien professionnel en quelques mois. Pour un dirigeant, un indépendant ou une profession libérale, la difficulté n'est plus d'en entendre parler, mais de comprendre ce dont il s'agit réellement, d'en mesurer les apports comme les limites, et de décider en connaissance de cause.

Cette formation est une démarche d'acculturation : elle vise la compréhension et le discernement, et non la mémorisation de « recettes » vite périmées. L'outil Claude (Anthropic) sert de fil conducteur concret pour illustrer les notions abordées. À l'issue des deux jours, le participant dispose d'une vision claire de l'IA générative et d'une méthode prudente pour l'intégrer à son activité.

2. Public concerné

- Dirigeants de TPE/PME, chefs d'entreprise, créateurs d'entreprise ;
- Indépendants, artisans, commerçants ;
- Professions libérales et leurs collaborateurs.

La formation est conçue pour un public non technicien. Aucune connaissance préalable en informatique avancée ou en intelligence artificielle n'est requise.

3. Prérequis

- Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet ;
- Disposer d'une adresse e-mail valide (pour la création d'un compte sur l'outil utilisé).

4. Objectifs de la formation

Permettre au participant de comprendre ce qu'est l'IA générative, d'en exercer un usage éclairé et responsable, et d'identifier des applications concrètes et prudentes pour son activité professionnelle.

5. Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Expliquer, sans jargon, ce qu'est l'IA générative et son principe de fonctionnement ;

- Distinguer ce que l'IA peut et ne peut pas faire, et reconnaître ses limites (hallucinations, biais) ;
- Situer les principaux acteurs et outils du marché et comprendre leur positionnement ;
- Utiliser Claude pour des tâches professionnelles courantes (rédaction, synthèse, analyse de documents) ;
- Paramétrer et personnaliser l'outil en fonction de son activité ;
- Identifier les usages de l'IA au-delà du texte (image, vidéo, voix) et les précautions associées ;
- Évaluer les principaux enjeux (emploi, éthique, données personnelles, environnement) et exercer son discernement ;
- Construire une démarche prudente et progressive d'intégration de l'IA dans son activité.

6. Durée, organisation et modalités

- **Durée** : 2 jours, soit 14 heures de formation.
- **Rythme** : 2 journées de 7 heures (horaires indicatifs : 9h00–12h30 / 14h00–17h30), consécutives ou espacées selon l'organisation retenue.
- **Modalité** : présentiel, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.
- **Effectif** : de 4 à 12 participants (pour préserver l'interactivité et la pratique).
- **Lieu** : dans les locaux de l'organisme, de l'entreprise cliente, ou une salle louée — [à préciser par l'organisme].

7. Contenu détaillé du programme

Jour 1 — Comprendre

Ouverture. Présentation de la formation, recueil des attentes, questionnaire de positionnement, présentation du déroulé.

Module 1 — L'histoire de l'IA. Les grandes étapes de l'intelligence artificielle ; comprendre que l'IA n'est pas née en 2022 et resituer la rupture récente.

Module 2 — Qu'est-ce que l'IA générative ? Principe de fonctionnement (la prédiction du mot suivant) ; notion d'entraînement ; origine et nature des « hallucinations » ; ce que l'outil sait et ne sait pas faire.

Atelier pratique n° 1. Première prise en main de l'outil : dialogue, reformulation, observation des limites en situation réelle.

Module 3 — Le paysage de l'IA en 2026. Les principaux acteurs et outils ; ordres de grandeur du marché ; positionnement et spécificités de Claude.

Démonstration en direct et synthèse de la journée. Mise en situation sur des cas concrets ; distinction avec un moteur de recherche ; consolidation des acquis.

Jour 2 — Saisir

Reprise interactive du Jour 1. Réactivation des acquis et réponses aux questions.

Module 4 — L'outil sous toutes ses facettes. Du simple dialogue aux usages avancés (espaces de travail, production de documents, automatisations, agents) ; comprendre le passage d'un outil qui répond à un outil qui agit.

Atelier pratique n° 2. Personnalisation et paramétrage de l'outil selon son activité ; constat de l'effet sur les réponses.

Module 5 — Au-delà du texte : image, vidéo, voix. Panorama des usages de création (image, vidéo, voix, son) ; applications pour une petite entreprise ; précautions (droits, authenticité, deepfakes).

Module 6 — Les enjeux de l'IA. Travail collectif sur les grands enjeux : emploi, environnement, données personnelles, désinformation ; développement de l'esprit critique.

Module 7 — Et concrètement, pour vous ? Identification des usages pertinents pour son activité ; méthode prudente de mise en route ; garde-fous.

Clôture. Synthèse, évaluation des acquis, évaluation de satisfaction et engagement d'une première action.

8. Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports structurés, de démonstrations en direct et de temps d'échange ;
- Ateliers pratiques individuels de mise en main de l'outil ;
- Méthode participative (type World Café) pour le travail sur les enjeux ;
- Quiz, mises en situation et études de cas issues du quotidien des participants ;
- Pédagogie active, ancrée sur les situations réelles et le métier de chacun.

Moyens pédagogiques, techniques et matériels

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur (ou écran) et d'une connexion internet ;
- Ordinateurs ou tablettes — ou matériel personnel des participants ;
- Accès à un compte sur l'outil utilisé pour la formation (Claude) ;
- Support de formation et ressources remis aux participants ;
- Outils interactifs d'animation (questionnaire en ligne, paperboard, post-it).

Encadrement

Formation animée par Eric Prébin, entrepreneur (35 ans d'expérience) et formateur (13 ans d'expérience), spécialisé en intelligence artificielle générative, marketing digital et outils numériques. Formateur certifié.

9. Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation des acquis

- **En amont** : questionnaire de positionnement (recueil des attentes et du niveau de départ).
- **En début de formation** : évaluation diagnostique (questionnaire interactif).
- **En cours de formation** : évaluation formative continue (ateliers, mises en situation, quiz, observation).
- **En fin de formation** : évaluation des acquis au regard des objectifs pédagogiques (quiz et restitution).

Évaluation de la satisfaction

- Questionnaire de satisfaction « à chaud » en fin de formation ;
- Questionnaire « à froid » à distance, pour mesurer la mise en application.

Suivi de l'exécution

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les participants et le formateur ;

- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis ;
- Certificat de réalisation délivré par l'organisme.

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation. La formation ne donne pas lieu à une certification enregistrée ; elle ne vise pas la délivrance d'un titre ou diplôme.

10. Modalités et délais d'accès

- Inscription auprès de l'organisme porteur, sur demande ou sur devis ;
- Analyse préalable du besoin et vérification des prérequis ;
- **Délai d'accès** : entrée en formation généralement sous 2 à 4 semaines après validation de l'inscription, selon les sessions programmées — [à préciser par l'organisme].

11. Tarifs et financement

- **Tarif** : sur devis — [à préciser par l'organisme porteur].
- Financements mobilisables : plan de développement des compétences de l'entreprise, prise en charge OPCO selon éligibilité ;
- La formation n'est pas éligible au CPF (action non certifiante).

12. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'organisme s'engage à étudier toute situation de handicap afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques, matérielles et d'évaluation, et à orienter si besoin vers les acteurs spécialisés (Agefiph, réseau Ressource Handicap Formation).

Référent handicap : Eric Prebin

13. Indicateurs de résultats

Formation récemment créée : les indicateurs d'assiduité, de satisfaction et d'atteinte des objectifs seront recueillis et publiés à l'issue des premières sessions.

14. Contact et inscription

Eric Prébin 07 49 28 51 42 ericprebinformateur@gmail.com

Conception et animation : Eric Prébin, formateur certifié.